

Prix Fermat Junior de Mathématiques

Édition 2003

Le prix Fermat Junior de Mathématiques récompensera la contribution d'un étudiant des Lycées ou Universités Françaises dans des domaines qui figurent aux programmes des enseignements aux niveaux Bac à Bac+3, c'est-à-dire essentiellement : classes préparatoires aux Grandes Écoles, D.E.U.G. et Licences des Universités.

La contribution d'un lauréat pourra prendre la forme suivante :

- nouvelle démonstration ou démonstration particulièrement courte et élégante d'un résultat de Mathématiques figurant aux programmes de Mathématiques des formations des niveaux visés ci-dessus ;
- point de vue original ou synthétique sur un ensemble de résultats de Mathématiques acquis au cours de la scolarité ;
- nouveau résultat pouvant avoir un intérêt ou une retombée directe dans l'enseignement des Mathématiques.

Il ne s'agit pas d'un travail de recherche au sens habituel de ce vocable, mais plutôt d'une contribution dont la teneur et l'intérêt doivent être accessibles au plus grand nombre d'étudiants engagés dans des études de Mathématiques des cursus des niveaux cités plus haut. La contribution peut être basée sur un TPE ou TIPE effectué par le candidat.

D'un montant de 1500 Euros attribués par ASTRIUM, le Prix Fermat Junior est décerné tous les deux ans à Toulouse ; la huitième édition aura lieu au cours de l'année 2003.

Le règlement du prix, les modalités de dépôts des candidatures, sont disponibles auprès de :

Prix Fermat Junior de Mathématiques
Service Communication (c/o J. Dulon)
Université Paul Sabatier
118 route de Narbonne
31062 Toulouse Cedex 4, France

ou bien :

http://www.ups-tlse.fr/ACTUALITES/Sciences/Prix_Fermat_2003/

Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2003.

Les candidats potentiels sont priés de se conformer aux modalités de dépôt préconisées dans le règlement.